

Colmar, le 7 mai 2019

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de l'éducation
nationale du Haut-Rhin,

à

Mesdames les institutrices et messieurs
les instituteurs,
Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles du Haut-Rhin,

Division
de l'enseignant, des
moyens et de la
formation continue
du 1^{er} degré

Dossier suivi par
Sylvie PHILIPPE
Aline MARECHAL
03.89.21.56.40
03.89.21.56.19
l68d1@ac-strasbourg.fr

Adresse postale
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
du Haut-Rhin
52-54 avenue de la
république
BP 60092
68017 COLMAR Cedex

Objet : Quatrième appel à candidature - Postes à exigences particulières et postes à profils - Rentrée 2019

Les postes à exigences particulières et à profil sont des postes pour lesquels la meilleure adéquation possible entre le profil du poste et le profil du candidat est recherchée.

Ces postes sont traités en dehors du mouvement intra-départemental, sur la base d'appels à candidature qui listent les postes vacants sur lesquels les enseignants peuvent postuler. Ils ne peuvent donc pas être obtenus dans le cadre du mouvement.

Les appels à candidatures sont effectués uniquement sur des postes vacants. Il est donc inutile d'envoyer sa candidature à un poste qui n'apparaîtrait pas sur la liste ci-dessous.

Les modalités de recrutement

Les candidats intéressés par l'un des postes vacants enverront une lettre de candidature motivée, sous couvert de leur IEN qui portera un avis.

Le départage des candidats pour les postes à exigences particulières se fera dans l'ordre ci-dessous :

- enseignant touché par une mesure de carte scolaire sur un poste à exigences particulières et qui demande un poste de même nature, par barème décroissant.
- enseignant titulaire d'un poste à exigences particulières et qui souhaiterait un poste similaire mais dans une autre école, par barème décroissant.
- enseignant entrant dans le dispositif, par barème décroissant.

NB : le barème pour les postes à exigences particulières se compose de l'AGS. En cas d'ex-aequo le départage se fera par l'ancienneté sur le poste du même dispositif, puis par l'âge.

Le départage des candidats pour les postes à profils sera fait par une commission d'entretien qui établira une liste classante (hors barème).

Exception :

- les enseignants ayant reçu un avis défavorable de leur inspecteur de circonscription ne seront pas reçus par la commission.
- pour les postes à exigences particulières, l'avis favorable de la commission reste valable pendant trois années scolaires. Le candidat est donc dispensé d'entretien pendant cette période s'il postule sur le même type de poste pour lequel l'avis favorable a été donné.

La nomination

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis.

La candidature à ce type de poste relève d'un choix personnel et réfléchi. Il est ainsi précisé que tout enseignant qui postule à un poste à exigences particulières ou à profil, et dont la candidature serait retenue, ne peut refuser d'être affecté sur ce poste.

Vous trouverez ci-dessous la liste des postes vacants, et en annexe les fiches de postes correspondantes.

La date limite de retour des candidatures à la Division de l'enseignant est fixée au 17 mai 2019 délai de rigueur.

Les enseignants sont invités à transmettre leurs candidatures par mail à i68d1@ac-strasbourg.fr ainsi qu'à leur inspecteur de circonscription.

I / POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES

a. Postes d'enseignants spécialisés

➤ Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

- ULIS Collège Emile Zola Kingersheim
- ULIS Collège Kennedy Mulhouse
- ULIS Collège Capitaine Dreyfus Rixheim
- ULIS Collège René Schickele Saint Louis
- ULIS Collège Marcel Pagnol Wittenheim
- ULIS Collège Jean Mermoz Wittelsheim

b. Enseignement à projet spécifique

➤ Poste LCR – 1 maitre/2 langues

- ECEL Seppois le Bas ALTKIRCH
- ECEL Bennwihr Mittelwihr INGERSHEIM
- ECMA Saint Exupéry Guebwiller GUEBWILLER
- ECEL Nordfeld MULHOUSE 2
- ECEL Haut Poirier MULHOUSE 3
- ECMA Nathan Katz Habsheim RIEDISHEIM
- ECEL Anne Frank Vieux Thann THANN

➤ Poste 16/8 EEPU Victor Hugo MULHOUSE 2

II / POSTES A PROFIL

➤ Coordonnateur ITEP La Forge Wintzenheim

➤ Référent autisme

➤ Coordonnateur REP+

- Collège Jean Macé Mulhouse, rattaché à l'EMPU Camus MULHOUSE 1

➤ Enseignant en allemand auprès des classes de découverte

- Centre PEP La Roche - Stosswihr

signé : Anne-Marie MAIRE

ANNEXE – FICHES DE POSTE

N° 1 - UNITES LOCALISEES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire est un dispositif de scolarisation destiné aux élèves en situation de handicap, qui y sont orientés sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Dispositif d'inclusion collective, il fonctionne sur l'alternance modulée de regroupements pédagogiques dans et hors de la classe, et de périodes de découverte et de formation dans le milieu professionnel. Son objectif est de permettre à ces jeunes d'acquérir une qualification en vue d'une insertion professionnelle.

Le coordonnateur pédagogique met en œuvre les projets individualisés, dans le cadre d'un projet collectif, sous la responsabilité du chef d'établissement. Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPA-SH option D ou CAPPEI).

Réf. : BO du 27 août 2015 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91826

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter madame FORGET, I.E.N. A.S.H., Tél. : 03.89.21.56.88

N° 2 - « UN MAÎTRE DEUX LANGUES » (LCR)

Il s'agit de postes fléchés mixtes (12h français + 12h allemand) : les candidats assureront, sur une seule et même classe, la conduite des activités et de l'enseignement **en allemand et en français** (exemple : lundi : allemand - mardi : français...). Ce type de poste s'adresse :

- Prioritairement aux enseignants n'exerçant pas actuellement dans l'enseignement bilingue.
- Aux enseignants qui sont déjà dans l'enseignement bilingue, à la condition d'avoir enseigné cinq années (hors année de stage) au moins dans l'enseignement bilingue paritaire.

Les candidats n'ayant jamais exercé sur un poste bilingue et ayant eu un avis favorable de leur inspecteur de circonscription, seront invités à se présenter **devant une commission d'entretien départementale** qui évaluera leurs compétences linguistiques. Les candidats ayant déjà exercé sur des postes bilingues sont dispensés de cet entretien.

Les enseignants affectés dans la voie bilingue sur des postes LCR perçoivent la moitié de la prime bilingue.

Pour tout renseignement complémentaire sur le niveau requis pour ce type de postes, veuillez contacter Mme CARRETERO, chargée de mission pour le suivi du bilinguisme – Tél. : 03.89.24.87.19.

N° 3 - COORDINATEUR DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX

La coordination de l'Unité d'Enseignement dans les établissements médico-sociaux est confiée à un professeur des écoles titulaire du CAPSAIS ou CAPA-SH/CAPPEI. Elle s'exerce dans le cadre du fonctionnement global de l'établissement. Le coordonnateur est ainsi placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement.

Le coordonnateur pédagogique met en œuvre de façon concertée le volet pédagogique du Projet Personnalisé de Scolarisation de chaque élève accueilli dans l'Unité d'Enseignement.

Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de l'établissement, il est vivement conseillé de prendre contact avec la direction de l'établissement.

Pour être nommé(e) à titre définitif sur un tel poste, il faut être titulaire soit du CAPSAIS, soit du CAPA-SH/CAPPEI.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter madame FORGET, I.E.N. A.S.H., Tél. : 03.89.21.56.88

N° 4- REFERENT AUTISME

Missions :

Axe 1 : Constitution d'un réseau départemental de personnes-ressources TSA auprès des enseignants et des équipes pédagogiques

Axe 2 : Personne ressource ASH auprès de la communauté éducative pour les situations individuelles complexes d'élèves ayant un TSA

Axe 3 : Auprès du CRA, dans le cadre d'une mission d'évaluation et de diagnostic des enfants avec TSA

Axe 4_: développer le plan de formation

Implantation : poste implanté au centre ressources autisme (CRA) à Rouffach et présence régulière à l'IEN ASH. Le référent sera amené à se déplacer sur l'ensemble du département.

Compétences exigées :

- être titulaire du CAPPEI et du CAFIPEMF
- avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel (ASH, MDPH, parcours de scolarisation...)
- avoir une connaissance des besoins spécifiques des élèves TSA
- avoir une connaissance des troubles associés (dys, TDA/H...)
- avoir déjà travaillé avec ce public.

Ce poste exige une grande disponibilité, une capacité à travailler en équipe avec les personnels du CRA et de l'ASH.

Le champ d'intervention concerne l'ensemble du département ainsi que les 1^{er} et 2nd degré.

N°5 - COORDONNATEUR EN RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE

Textes de référence

Circulaire Préparation de la rentrée 2014 : n° 2014-068 du 20-5-2014 parue au Bulletin Officiel n° 21 du 22 mai 2014

Site éducation prioritaire : <http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>

Référentiel de l'éducation prioritaire :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/education_prioritaire_et_accompagnement/53/5/referentiel_education_prioritaire_294535.pdf

Le coordonnateur REP+ est un enseignant du 1^{er} degré qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge d'une circonscription du premier degré dont il est le collaborateur direct et du principal de collège tête de réseau. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP + s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il fait partie de l'équipe de réseau co-animée par le principal, l'inspecteur de l'éducation nationale et l'IA-IPR référent. Il a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au suivi du projet de réseau.

Compétences spécifiques

- Bonne connaissance des fonctionnements des 1er et 2nd degré
- Bonnes connaissances des enjeux du REP+
- Aptitude au travail d'équipe
- Capacité à faire preuve d'initiative et d'autonomie
- Capacités rédactionnelles
- Maîtrise experte de l'usage des technologies de l'information et de la communication

Axe pédagogique

- Il met en place et tient le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques.
- Il met en cohérence les axes retenus dans le projet de réseau REP + et les actions envisagées ; il en suit la mise en œuvre.
- Il aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire, en lien avec les priorités retenues.
- Il favorise la mutualisation et la diffusion des actions en s'appuyant sur la dynamique des groupes de travail
- Il favorise et développe les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau.
- Il participe aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau.
- Il contribue à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP+.
- Il contribue à l'organisation du service des enseignants du premier degré dans le cadre de leur décharge de service.
- Il organise le service des assistants pédagogiques et assure une cohérence au sein de leurs prises en charge.
- Il peut être amené à prendre en charge des élèves des écoles et du collège dans le cadre de dispositifs particuliers et ponctuels.

Axe logistique

- Il organise les concertations et assure le suivi des décisions prises par les instances de pilotage du réseau.
- Il assure le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP+. Il prépare les réunions des comités de pilotage du réseau et met en œuvre les décisions.
- Il rédige et diffuse les relevés de conclusions.
- Il représente l'institution dans les instances partenariales, le cas échéant.

N° 6- ENSEIGNANT EN ALLEMAND AUPRES DES CLASSES DE DECOUVERTE CENTRE LA ROCHE à STOSSWIHR

Profil du poste

Ce poste requiert une grande disponibilité qui exclut toute fixation d'un horaire régulier : l'enseignant pourra être amené à travailler en dehors des horaires ou jours définis par le calendrier scolaire, son temps de travail sera annualisé. De même, il pourra être amené à se déplacer dans et hors du département.

Missions

En liaison étroite avec les membres du Bureau, le directeur de l'association et avec la direction du centre, sa principale mission sera de :

- Encadrer les séjours de classes de découverte dans le cadre d'une mission de service public, axée sur l'accès de tous et le social.
- Animer des projets en langue allemande pour les classes françaises en voie extensive ou bilingue, ou en langue française pour les classes allemandes.
- Développer des projets linguistiques pour le centre.
- Créer des outils pédagogiques pour le centre dans les différents domaines exploités (nature, contes et légendes...) et pour tous les niveaux de classe.
- Préparer le projet avec l'enseignant en amont en utilisant les moyens de communication à distance ou pour certains projets se rendre dans la classe pour une séance préparatoire.
- Assurer la promotion et le développement des activités pédagogiques, mettre en avant la partie bilingue du centre.
- Faire de l'Etablissement un lieu de formation en s'inscrivant dans la démarche d'animation et de formation de l'Inspection Académique et de l'ESPE.
- Porter et renforcer le projet d'Etablissement.

Le candidat doit posséder :

- Bonne maîtrise de la langue allemande.
- Bonne connaissance de l'institution scolaire.
- Un goût et un sens avéré des responsabilités.
- Aptitude à hiérarchiser les tâches et à organiser, planifier.
- Des capacités pour la formation, l'animation et la création d'outils pédagogiques.
- Un sens aigu de la communication et des relations avec des adultes.
- Des capacités de gestion et d'organisation.
- Des connaissances dans le domaine de l'informatique de bureau et multimédia.
- Des connaissances relatives aux textes officiels en vigueur (Education Nationale, Jeunesse et Sports ...)
- Un goût pour les activités extérieures (randonnées, étude de la nature, activités manuelles avec les enfants...)

Candidatures

Les enseignants souhaitant postuler sont priés d'envoyer leur candidature à i68d1@ac-strasbourg.fr ainsi qu'à Mr le Président de l'association PEP Alsace - Siège PEP Alsace, 8, Rue Blaise Pascal - 68000 COLMAR.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Directeur Général des PEP Alsace : B HAEBERLE - 03.89.21.20.89 – b.haeberle@pepalsace.fr